



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio et télévision

Question écrite n° 28898

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les dangers qui menacent l'existence et les missions de Radio France internationale, TV5 et France 24. Un amendement a été déposé par le Gouvernement dans le projet de loi de modernisation de l'économie. Ce dernier évoque la création d'un holding regroupant TV5, France 24 et Radio France internationale, sous un label commun dénommé « France Monde ». Cette réforme intervient en plein débat sur le financement de l'audiovisuel public. Il interroge le Gouvernement afin de savoir si le financement futur de la politique audiovisuelle de la France, vecteur essentiel de son rayonnement, ne mérite pas une réelle concertation.

Texte de la réponse

Le nouveau holding en charge de l'audiovisuel extérieur de la France regroupe France 24 et RFI, et est partenaire de TV5 Monde. En effet, le PDG du holding, Alain de Pouzilhac, est en même temps président du conseil d'administration de TV5 Monde, entreprise multilatérale francophone. Le holding n'a pas encore de dénomination autre que « société en charge de, l'audiovisuel extérieur de la France ». Le conseil d'administration du holding comprend des représentants de l'État ainsi que des personnalités extérieures qualifiées. Répondant à une demande ancienne de rationalisation du financement de l'audiovisuel extérieur, les programmes budgétaires 115 et 116 correspondants ont été regroupés en un seul programme qui sera placé en 2009 sous le contrôle de la direction du développement des médias, elle-même dépendant du Premier Ministre. La tutelle politique de l'audiovisuel extérieur est l'objet de discussions entre les différents ministères pour mettre en place un dispositif interministériel léger et efficace permettant de fixer les grandes orientations stratégiques et préciser le cahier des charges qui sera donné au holding AEF. L'audiovisuel extérieur est une composante essentielle de la diplomatie d'influence française. Le ministère des affaires étrangères et européennes peut en outre s'appuyer sur un réseau d'attachés audiovisuels important dans le monde. Le Gouvernement a tout intérêt à s'appuyer sur cette expertise pour déterminer ses priorités en terme de présence et diffusion audiovisuelle, suivant les régions du monde et l'évolution des relations internationales.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28898

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 2008, page 6652

Réponse publiée le : 16 septembre 2008, page 7979